

Projet d'accueil extra-scolaire (AES) de l'



Coordonnées :

Nom : Institut Sainte-Ursule

Forme juridique : ASBL Institut Sainte-Ursule

Adresse : rue de Bruxelles, 76-78 5000 Namur

Tél. : 081/25.10.53

GSM : 0472/189905

Email : • Secrétariat : secretariat.fondamental@isu.be

• Direction : direction.fondamental@isu.be

Site internet : <http://www.isu.be>

Numéro de compte en banque : BE14 1345 0281 7683

Responsable : La direction de l'enseignement fondamental, Madame Mahieux L.

L'école accueille votre enfant du lundi au vendredi de 7h00 à 17h45.

Lorsque vous inscrivez votre enfant à l'accueil extra-scolaire, vous marquez votre adhésion au projet « d'accueil extra-scolaire de l'Institut Sainte-Ursule » décrit aux pages suivantes.

1. Type d'accueil

- Contexte et valeurs véhiculées :

Notre école a la chance de proposer aux enfants d'évoluer au sein d'un groupe de grande mixité sociale et culturelle.

Ce mélange ethnique est gage d'une ouverture d'esprit certaine, poussée par une saine curiosité de l'autre et un respect des différences.

L'échange quotidien qui en résulte, est source d'enrichissement permanent.

- Nos objectifs :

Dans la continuité de ce qui est inculqué aux enfants pendant les heures de classe, nous visons l'apprentissage de :

- L'autonomie
- Le respect
- La confiance
- L'ouverture aux autres
- La socialisation
- La créativité
- Le développement de soi

C'est donc dans ce but que nous nous donnons les moyens nécessaires, tant au niveau de l'équipe d'encadrement que de la gestion de celle-ci. Il est impératif que l'enfant s'épanouisse aussi en dehors des heures de gestion pédagogiques.

- Le mode d'accueil :

- L'accueil est ouvert à tous les enfants, inscrits dans notre établissement, mais il n'y a pas de prise en charge d'éventuels transports. Les enfants sont couverts par l'assurance de l'école.
- L'école propose une activité d'étude aux élèves fréquentant l'accueil extrascolaire le lundi, mardi et jeudi. L'étude est incluse dans le prix de la garderie.
- Activités adaptées pour les maternelles.

- Horaire de l'accueil de l'élève :

- Le matin : de 7h00 à 8h15

- L'été en extérieur avec accès au module de jeux, au terrain de foot, au terrain de volley, au terrain de badminton, ...
- L'hiver à l'intérieur avec accès au module de jeux, aux jeux de société, aux vélos, trottinettes, camions, balles en mousse et atelier coloriage/dessins, ...

- L'après-midi :
 - En maternelle : dès la fin des cours (15h20), prise en charge par les titulaires dans la classe et ensuite dans les lieux d'accueil jusqu'à 17h45. Le mercredi, dès 12h05 jusqu'à 17h45. Le vendredi, dès 14h50 jusqu'à 17h45.
 - En primaire : dès la fin des cours (15h20), prise en charge par les titulaires dans la classe et ensuite dans les lieux d'accueil jusqu'à 17h45. Le mercredi, dès 12h05 jusqu'à 17h45. Le vendredi, dès 14h50 jusqu'à 17h45.
- Les lieux d'accueil favorisent les prises en charges :

Selon les activités proposées, différentes parties de l'école sont accessibles aux enfants de la garderie :

- Un terrain de football aux normes et clôturé
- Un terrain de volley
- Un terrain de badminton
- Un module de jeux fixé sur un revêtement spécial antichoc adapté aux 6-12 ans (Société Module)
- Un module de jeux fixé sur un revêtement spécial antichoc adapté aux 2 ans ½ - 5 ans (Société Module)
- Une salle de gymnastique entièrement équipée
- Une salle de psychomotricité entièrement
- Un espace sieste avec petits lits et couvertures
- Un espace télévision
- Un réfectoire avec frigo et cuisinière
- Une salle de jeux avec un module de jeux fixé sur un revêtement spécial antichoc adapté aux 2 ans ½ - 5 ans (Société Module)
- Une bibliothèque avec un espace de lecture, un espace multimédia, et un espace cinéma avec écran géant.

- L'hygiène

Comme dans tout établissement scolaire, nous essayons au mieux de proposer des sanitaires sains et d'inculquer aux enfants les règles d'hygiène indispensable car nous savons tous que le milieu scolaire est, qu'on le veuille ou non, un lieu où les microbes fusent assez rapidement.

Nous leur apprenons à se laver les mains :

- Avant le repas ;
- Le goûter ;
- Après une activité ;
- Après avoir été aux toilettes, ...

Une enquête « P.S.E » a d'ailleurs été effectuée à ce sujet.

Des produits désinfectants mais inoffensifs sont également utilisés quotidiennement pour nettoyer les tables, les toilettes, ...

2. Règlement d'ordre intérieur

Ce règlement est mis en application dès la rentrée scolaire et est identique à celui explicité pour l'école.

3. Tarif de l'accueil

	Tarif journalier		
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Garderie matin À partir de 7h00	1,50€	1,00€	Gratuit
Garderie matin A partir de 7h45	0,50€	0,50€	Gratuit
Accueil extra scolaire primaire Etude surveillée Départ entre 15h40 et 16h25	1,50€	1,00€	0,50€
Accueil extra scolaire maternelle Départ entre 15h40 et 16h25	1,50€	1,00€	0,50€
Accueil extra scolaire Départ entre 16h25 et 17h00	3,00€	2,00€	Gratuit
Accueil extra scolaire Départ entre 17h00 et 17h45	4,00€	3,00€	Gratuit
Garderie du mercredi Départ entre 12h30 et 13h00	0,50€	0,50€	Gratuit
Garderie du mercredi Départ entre 13h00 et 15h00	3,00€	2,50€	0,50€
Garderie du mercredi Départ entre 15h00 et 17h45	5,00€	4,00€	1,00€

4. Le tri sélectif : maternelles et primaires

Le milieu scolaire n'échappe pas à la surcharge des déchets : papiers, berlingots de boisson, bouteilles en plastique, « tailles » de crayons, épluchures de fruits, ...

Quatre poubelles différentes sont disponibles dans chaque local d'école :

- Celle des déchets organiques,
- Celle des papiers-cartons
- Celle des P.M.C.,
- Et celle des déchets ménagers.

Ce projet vise à conscientiser et responsabiliser les élèves de 2 à 12 ans à la protection de notre planète.

5. Les normes d'encadrement

Nous tendons à respecter les normes indicatives prévues par le décret ATL.

En outre, pour l'encadrement des enfants en bas âge, il y a toujours deux personnes présentes afin de parer à toute éventualité (bobos à soigner, chagrin à calmer, doudou à retrouver, ...)

6. Projet éducatif

Descriptif des choix méthodologiques et de la mise en œuvre des différentes activités au sein de l'accueil extrascolaire et l'aspect pédagogique.

Diverses activités sont proposées aux enfants restant à l'accueil extra-scolaire, tout d'abord pour leur épanouissement personnel, ensuite pour favoriser une intégration sociale optimale au sein des différents groupes, en fonction du potentiel de chacun.

Mise en place d'une alternance de moments qui permettent aux enfants de rester actifs au travers d'activités simples et de moments répondant aux besoins physiologiques (prise de collation, coin calme, histoires racontées, ...)

Les élèves sont répartis par tranche d'âge pour mieux répondre aux besoins physiologiques et psychologiques de chacun et garantir un maximum de sécurité dans les jeux avec déplacement. Certaines activités mêlent les petits et grands, pour leur rappeler les règles de base telles que le respect d'autrui, pour qu'ils prennent conscience de leur différence d'âge, pour initier le parrainage des aînés ...

L'aspect pédagogique est assuré pour les élèves du primaire par un accompagnement dans « une école des devoirs » où les enseignants individualisent une aide spécifique.

Le contact parent-école est privilégié et adapté en fonction des moments de reprise de l'enfant à l'école.

En conclusion, notre objectif est de rester aussi proche que possible des réalités quotidiennes des familles afin de permettre une interface entre elles et l'école en fluidifiant les moments de rupture pour l'enfant. L'installation des repères sociaux, éducatifs et affectifs lui permettent d'harmoniser au mieux son rythme biologique à celui de sa famille et de l'école.